

Le Mensuel

DE POMPIGNAC

EN BREF

> **Inscription sur les listes électorales.** Si vous ne l'avez pas déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Cela vous permettra de voter en 2015 pour les élections départementales (*qui remplaceront les cantonales*) et pour les élections régionales (*puis pour toutes les élections qui suivront*). L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies en leur temps. Pour les autres, présentez-vous en mairie jusqu'au le 31 décembre, pour pouvoir voter à partir du 1^{er} mars de l'année suivante. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Il faudra remplir le formulaire CERFA n°12669*01 de demande d'inscription, que vous trouverez en ligne ou qui vous sera fourni en mairie.

> **Elections sénatoriales.** Elles auront lieu cette année le 28 septembre. Y participent des "grands électeurs", délégués, notamment par les conseils municipaux. Pour notre commune, ont été désignés, lors du conseil municipal du 20 juin dernier, sept délégués titulaires et quatre délégués suppléants. Voteront comme titulaires, le Maire, Denis Lopez, les adjoints, Françoise Immer, Florent Loddo, Bruno Ravail, les conseillers municipaux Laetitia Pons, Nicole Lafiteau, Gérard Sébie. Sont suppléants, Abdeltif Rbib, Mireille Ferréol, Philippe Destruel, Christel Le Divelec.



Vous souhaitez nous communiquer une information, ou tout simplement nous contacter ?

Envoyez-nous un courrier électronique à :
lemensuel@pompignac.fr

À LA UNE

ÉCOLE, FOIRE, FÊTES, ACTIVITÉS ASSOCIATIVES
C'EST LA RENTRÉE !



Les enfants prennent le chemin de l'école, rythme nouveau qui succède à celui des vacances, rythmes nouveaux, qui relèvent d'une réforme qui se met en place cette année à Pompignac.

Amplement préparée, cette rentrée se fait sous le signe de la découverte, comme pour ces ateliers périscolaires, qui seront ouverts tous les soirs de la semaine scolaire aux enfants pour équilibrer leurs activités. Les dossiers scolaires sont revenus presque tous en Mairie dès la fin du mois d'août, ce qui est exceptionnel et montre la réussite de l'opération "délai avancé", qui a été expliquée dans le dernier *Mensuel*. Nous remercions les familles d'avoir si bien joué le jeu, très utile, de la ponctualité. Des inscriptions nombreuses dans ces dossiers, écoles, accueil périscolaire, temps d'activités périscolaires, cantine, bus communal, école de musique. Mais ce n'est pas tout : très actifs, nos enfants auront à leur disposi-

tion de nombreuses activités extrascolaires, comme en témoigne le dossier publié dans *Pompignac Magazine*. Les enfants, leurs parents, et tous les Pompignacais trouveront ce qu'ils attendent, tant l'offre des associations et autres organismes est variée et intéressante. Pour accompagner cette rentrée, voici le 6 septembre la **Fête du sport**, qui renaît en cette année 2014, et le 7 septembre, la **Foire de Pompignac**, vins, fromages et autres produits gastronomiques, artisanat d'art et métiers divers. Nombreux seront les nouveaux exposants cette année, et le Forum des associations offrira ce même jour au public une information complète sur les activités du village. Dans les festivités de ce

jour on comptera l'accueil des nouveaux Pompignacais. Venez nombreux les 6 et 7 septembre pour célébrer avec gaieté cette rentrée qui s'annonce riche et heureuse.

Au fil des jours se dérouleront pendant ce trimestre les travaux prévus, qui vous seront décrits dans les articles qui suivent, dans les Magazines (*celui d'août et celui de novembre*) et dans les Mensuels successifs : voirie, assainissement, travaux de prévention des événements orageux, rénovations de bâtiments, lotissements, aménagements... Du travail pour tous, petits et grands et des résultats qui ne se feront pas attendre.



TROUVÉ

Trouvé le 20 Juillet dernier dans les environs de Rivasseau, une perruche apprivoisée. Les propriétaires peuvent contacter le 06 21 55 84 22 pour la récupérer.

COMMÉMORATION TOCSIN POUR COMMÉMORER



Le 1^{er} août 2014, à 16 h, le tocsin a résonné au clocher de l'église de Pompignac, comme dans la plupart des communes de France, en commémoration de la mobilisation générale, il y a cent ans, le 1^{er} août 1914, à partir de 16h. Les jeunes générations ont très symboliquement actionné la cloche, dans une France en paix, en souvenir de ce que nos aînés ont souffert dans des temps de déflagration, de destructions et de catastrophes, encore bien présents dans nos mémoires.

SERVICE EN LIGNE "TOUT SUR MON EAU"

Les production / stockage / distribution d'eau potable sur notre commune sont gérés au niveau intercommunal par le SIAO de Carbon Blanc (*Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Carbon Blanc*). Ce service est exploité en délégation de service public par la société Lyonnaise des Eaux. Cette dernière met à disposition un nouveau site internet afin d'informer les usagers en temps réel de la réglementation, de la qualité, du prix de l'eau distribuée, des travaux prévus ou en cours sur leur commune.

Pour tout savoir sur notre eau : www.lyonnaise-des-eaux.fr, rubrique l'eau dans ma commune. Ce site permet également d'effectuer des démarches en ligne, d'obtenir des conseils, d'assurer la gestion de son compte, de consulter ou payer une facture.

ASSAINISSEMENT SOYONS BIEN BRANCHÉS !

La préservation de notre environnement est l'affaire de tous. En particulier, chez nous, nous rejetons 2 types d'eaux : les eaux usées et les eaux pluviales.

Si les 1^{ères}, de part la pollution qu'elles contiennent, nécessitent obligatoirement un traitement avant rejet, les secondes, de bonne qualité, peuvent être, directement ou après bassin de stockage, renvoyées au milieu naturel. Le réseau d'assainissement de notre commune est de type séparatif. Cela signifie qu'il existe deux réseaux de collecte dissociés : un

pour les eaux usées qui les dirige vers la station de traitement et un pour les eaux pluviales qui les achemine, *in fine*, à la Laurence. Il est donc indispensable que chacun d'entre nous s'assure du bon raccordement de son habitation aux réseaux adéquats. Il en va de la préservation de notre environnement. Vous trouverez dans ce mensuel une plaquette explicative reprenant les bonnes pratiques et les démarches à effectuer pour la création d'un branchement réglementaire.

L'ACTUALITÉ EN IMAGES



TRAVAUX DE VOIRIE

Le chemin de Brondeau et la route de Touty ont changé d'allure. Les travaux de voirie du programme 2014 de la communauté des communes sont maintenant terminés. **Le chemin de Brondeau** avait été refait pour sa partie Sud en 2013. Restait le tronçon du bourg, allant de l'embranchement du chemin des Maine et de La Lande jusqu'à l'avenue de la Mairie. La commune avait fait effectuer en 2013 l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques aériens, et l'installation d'un nouvel éclairage public, en première tranche de la rénovation complète des réseaux du centre bourg. A l'été 2013 s'était aussi effectuée, dans le cadre des grands travaux d'assainissement et de gestion des eaux pluviales, la continuation des réseaux sur cette portion du chemin de Brondeau. Pour cette fin de programme, la voie a été élargie, les fossés busés et remplacés par des trottoirs, le tout en béton bitumineux (*enrobés*) de qualité. La circulation automobile en est facilitée, et la liaison piétonne vers le vallon de Brondeau est sécurisée. Se connecteront sur cette nouvelle voie, le petit lotissement "Hameau du Maine" et dans peu de temps le nouveau pôle médical et les commerces et logements prévus esplanade de Citon.



Route de Touty, les travaux de voirie, d'effacement des réseaux et de mise en place de trottoirs effectués par tranche pendant cinq ans, ont connu leur achèvement avec le chantier 2014 consistant à doter la voie de trottoirs, du chemin de la Tourasse à la route de l'Eglise. Les fossés ont été busés et des trottoirs créés, puis recouverts d'un revêtement en tricouche alluvionnaire de couleur claire, pour marquer le caractère campagne de la voie. La circulation des piétons est maintenant assurée en continu du centre bourg, par la route de l'Eglise et la route de Touty jusqu'aux confins de la commune, en attendant l'ouverture du nouveau chemin longeant le futur village artisanal, pour rejoindre la commune voisine d'Yvrac.

AMÉNAGEMENT ECOLE ET PAYSAGE



Les espaces verts qui jouxtent la nouvelle école et le nouveau restaurant scolaire sont en cours d'aménagement. Les plantations d'arbres avaient été faites au moment de la construction. Les plates-bandes sont à présent l'objet de soins jardiniers, pour un fleurissement durable que l'on appréciera bientôt. Il en sera de même pour le nouveau chemin tracé à l'Est et qui permet en longeant la façade du bâtiment de rejoindre le quartier Saint-Paul en passant par le "Clos de la Prairie". Une végétalisation des abords permettra de masquer les façades et d'apporter une touche florale à ce passage.

ÉGLISE TRAVAUX RÉGULIERS D'ENTRETIEN



Le bâtiment le plus massif de la commune (*et le plus ancien*), l'église, nécessite un suivi continu, pour réparer les dégâts faits par le temps, les intempéries, l'usure des matériaux... une société spécialisée dans les monuments historiques inspecte plusieurs fois par an le bâtiment, de haut en bas et procède aux travaux nécessaires pour le maintenir en état. Par ailleurs des tranches successives de travaux de rénovation sont prévues, la première ayant été la réfection des porches et du narthex. Suivront dans quelques temps la rénovation de la façade sud et le réaménagement du parvis, pour des raisons d'accessibilité, de fonctionnalité et d'esthétique.

TRAVAUX DE VOIRIE 2014

Après un léger décalage dû aux élections municipales, la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de voirie est lancée en ce début septembre.

Au programme pour cette année 2014 :

- lotissement des Hameaux de la Laurence : 2^{ème} des 3 tranches planifiées pour la rénovation totale de la voirie interne en enrobé. La 1^{ère} tranche, réalisée en 2013, a révélé une structure de chaussée de très mauvaise qualité nécessitant des travaux complémentaires. Le surcoût important ainsi engendré, nous contraint, pour des questions budgétaires, à réaliser la reprise de la totalité de la voirie en 3 phases et non 2 comme projeté initialement.

- chemin de Cap de Mailh, 2^{nde} phase : reprise et élargissement de la voie et comblement de fossé. Ceci marquera la fin des travaux de reprise de ce chemin,

- lotissement "Bel Horizon", 2^{nde} partie : à l'issue de ces travaux, la totalité de la voirie de Bel Horizon sera refaite,

- chemin de Gachet : tronçon concerné donnant sur l'avenue du Périgord,

- chemin de Cordes : les travaux sur la section donnant accès à la route de l'Eglise,

- chemin de Meyrefort : rebouchage des nids de poule avec réalisation de bicouche,

- chemin de Bellevue : de la jonction avec route de l'Eglise jusqu'à l'entrée des "Hauts de Pompignac".

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS



Le travail de protection de la commune contre les inondations et dégâts des eaux a repris de plus belle cet été. Nous avons assisté à des événements climatiques qui ont fortement impacté des communes voisines. Il y avait plus de 50 cm d'eau devant la Mairie sur toutes les voies contiguës à Salleboeuf, à 2,5 km de Pompignac et l'on sait ce qui s'est passé dans les communes de Tabanac, Paillet, Langoiran... Nous avons mis en place une chaîne de solidarité pour aider les communes sinistrées. Ces événements sont de plus en plus fréquents, vu les dérèglements climatiques que nous vivons. Il s'agit donc de rendre plus efficaces encore nos dispositifs de régulation et d'évacuation des eaux de pluie. Comparativement à ce qui se passe dans son voisinage, notre commune a été beaucoup moins impactée, à chaque événement, même si du travail reste à faire pour éviter des débordements et inondations. De nombreux fossés ont été créés, des busages efficaces effectués, des fossés existants confortés. Mais pour lutter contre les colmatages et les embourbements, il y a

lieu de reconduire des campagnes d'entretien et de recreusement. C'est ce qui est en cours depuis quelques jours, avec un programme devant couvrir tous les points noirs du village. Par ailleurs, les lieux les plus inondables sont en cours de protection, notamment le confluent du ruisseau de la Capéranie et de la rivière de la Laurence, route de la Poste. Dans peu de temps, une nouvelle traversée de route sera effectuée, pour éviter le goulet d'étranglement auquel les eaux sont soumises lorsqu'elles passent sous la route. Un pont cadre sera posé, qui triplera la capacité de dégagement des eaux.

En amont, et avant la fin de l'année deux grands bassins de régulation seront réalisés, l'un dans le parc de Bel Horizon, pour retenir les eaux venant du haut du village (notamment de la route et du passage de Touty), l'autre au Sud du "Vallon de Saint-Paul", en agrandissement du bassin existant, pour réguler les eaux venant du centre bourg et se déversant dans la Laurence. La redirection de ces eaux pluviales se fera par la pose d'une buse importante chemin de Callonge, qui ira se déverser dans ce bassin, avant rejet régulé à la rivière. Après ces chantiers, d'autres suivront régulièrement pour apporter à la commune la protection nécessaire. Chacun doit par ailleurs contribuer à ce travail, le maintien des eaux de pluie et leur régulation sur les terrains privés étant depuis quelques années la règle qui s'impose à toute construction à Pompignac. Ainsi nous serons mieux armés pour affronter les prochains orages.

> Cultures maraîchères enfin !

Un Pompignacais a décidé de changer de voie professionnelle, et le voici agriculteur, se lançant dans la culture maraîchère. Ses légumes sont issus d'une agriculture traditionnelle sans apport d'engrais chimique (*fumier bio, engrais organique bio uniquement*). Les traitements se limitent à la bouillie bordelaise et au savon noir (*pour les pucerons*). L'exploitation se nomme "Le jardin de Gabriel" ; elle est située 4 chemin des Daims à Pompignac. Ouvert tous les jours à partir de 18 h 00 sauf le samedi, ouvert de 8h à 12h et de 14h à 17h. Les clients peuvent choisir leurs légumes dans les champs avec le cultivateur. Ils peuvent passer leur commande par téléphone (*Dominique Siracusa, Tél. : 06 19 90 48 32*).

> **Des noms !** La Mairie de Pompignac lance un appel à ses citoyens pour proposer des noms pour baptiser la future voie nouvelle, ainsi que la nouvelle école maternelle. Vous pouvez envoyer vos propositions par mail à l'adresse lemensuel@pompignac.fr, ou déposer vos propositions au stand de la Mairie, lors de la Foire des Vins et Fromages qui aura lieu le dimanche 7 septembre sur l'esplanade de l'Entre-Deux-Mers. Les meilleures propositions seront soumises au vote de la population au travers du Mensuel et/ou du bulletin trimestriel. A vos suggestions !



> Mise aux normes du paratonnerre.

Il y a quelques temps, le paratonnerre de l'église a été mis aux nouvelles normes. Il est nécessaire en effet qu'une installation de ce type comprenne au moins deux conducteurs de descente. Une équipe spécialisée dans ce type de travaux a travaillé pendant quelques heures avec des méthodes et du matériel d'alpinistes pour installer la seconde descente jusqu'à la terre. De quoi guérir du vertige ?

TRAVAUX CHEMIN DE CORDES

TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT



La pose des canalisations fonte est quasi finalisée au niveau du chemin de la ceinture verte. Le raccordement sur le tampon d'assainissement (*au droit de la station d'épuration*) sous la route de la Poste **nécessite la fermeture à la circulation** (*sauf véhicule de secours, de service public et accès riverains*) de cette dernière sur une période de 5 à 7 jours entre le

chemin de Martinot et la route du Pont Castaing. Une déviation par la route de l'église est mise en place. Fin des travaux prévue le 05/09/2014.

Cette interruption est indispensable compte tenu de l'étroitesse de la voie qui ne permet pas, même en circulation alternée, le travail en sécurité des entreprises.

HAIES ET PLANTATIONS MI-TOYENNES : HAUTEUR ET DISTANCE



Au cœur des relations de voisinage, la mitoyenneté est souvent source de différends. Pour ce qui est des haies et plantations, des règlements particuliers peuvent exister dans un lotissement, ou plus globalement dans le Plan Local d'Urbanisme. Il peut y avoir aussi des usages "constants et reconnus", qui prennent force de règle. En l'occurrence, le Plan Local d'Urbanisme actuel ne statue que sur les clôtures et murets édifiés le long de la voie publique. En l'absence de règlement spécifique ou d'usage reconnu pour les limites séparant les propriétés, l'article 671 du code civil donne les distances et les hauteurs à

respecter :

- si les plantations dépassent 2 mètres de haut, elles doivent être implantées au moins à 2 m de la limite séparative ;

- si elles se limitent à 2 m de haut, elles doivent être implantées au moins à une distance de 0,50 m par rapport à la limite séparative.

On peut planter des arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce en espaliers, de chaque côté d'un mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront pas dépasser la crête du mur.

Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer les espaliers.

Voilà les règles générales. A chacun de trouver à présent les dispositions de bon voisinage, pour respecter le code en cas d'installation nouvelle de plantations, pour mettre en conformité ce qui peut l'être, et pour s'entendre sur les usages.

RANDONNÉE VTT

5^{ème} ÉDITION DE LA RANDONNÉE DE LA LAURENCE

L'an passé, plus de 400 sportifs s'étaient retrouvés à St Sulpice & Cameyrac sur les 3 circuits VTT, sur le circuit pour les enfants encadrés par les membres du FRC VTT, et sur le parcours de 14 kms pour les marcheurs. Comme l'an passé, la marche nordique viendra compléter cette matinée, venez nombreux !

N'oubliez pas de vous rendre ensuite à la Foire de Pompignac

(vins, fromages, produits de terroir, artisanat d'art) et au Forum des Associations, place de l'Entre-Deux-Mers, jusqu'à 19h.

Départ Stade Lamothe, St Sulpice & Cameyrac

Dimanche 7 septembre 2014

Départs de 8h45 à 9h15.

Plus d'info :

<http://vtt-frcsaintsulpice.fr/>

7^{ème} ART ATELIER HISTOIRE DU CINÉMA

L'Université du Temps Libre en Créonnais organise une fois par mois, le Vendredi à 10h, un cours de cinéma. Il abordera en 8 séances, les grandes étapes de son histoire : du cinématographe des frères Lumières à nos jours. Le public découvrira plus d'un siècle de cinéma au travers du cinéma muet, de l'âge d'or d'Hollywood, du cinéma italien et de la

nouvelle vague, et apprendra le langage cinématographique afin de pouvoir analyser n'importe quelle séquence avec un œil expert.

1 vendredi par mois à 10h

Salle culturelle de Cénac

Renseignements : Jacqueline

Cézerac 06 52 80 87 37

ou Rolland Pailley 05 56 23 22 67

CINÉMA



LA PLANÈTE DES SINGES : L'AFFRONTEMENT

États-Unis / 2h11

Une nation de plus en plus nombreuse de singes évolués, dirigée par César, est menacée par un groupe d'humains qui a survécu au virus dévastateur qui s'est répandu dix ans plus tôt. Ils parviennent à une trêve fragile, mais de courte durée : les deux camps sont sur le point de se livrer une guerre qui décidera de l'espèce dominante sur Terre.

PROGRAMMATION

> JEUDI 04 SEPT. / 20h30

NOS ÉTOILES CONTRAIRES

Romance de Matt Reeves avec Shailene Woodley, Ansel Elgort, Nat Wolff, ...

> VENDREDI 12 SEPT. / 20h30

LA PLANÈTE DES SINGES : L'AFFRONTEMENT

Science Fiction de Matt Reeves avec Andy Serkis, Jason Clarke, Gary Oldman, ...

> JEUDI 18 SEPT. / 20h30

SILS MARIA

Drame d'Olivier Assayas avec Juliette Binoche, Kristen Stewart, Chloë Grace Moretz...

> JEUDI 25 SEPT. / 20h30

LIBERTÉ CHÉRIE

Soirée Débat Documentaire de Mika Gianotti

CINÉ THÉ

> LUNDI 15 SEPT. / 14h30

LES COMBATTANTS

Comédie dramatique de Pierre Salvadori, avec Catherine Deneuve, Gustave Kervern...

AGENDA

RENTRÉE SCOLAIRE // Mardi 2 septembre. Ecole maternelle : 8h45 - Ecole élémentaire : 9h.

FÊTE DU SPORT // Samedi 6 septembre de 14h à 18h (Plaine des Sports). Initiations sportives gratuites ouvertes aux enfants de 6 à 18 ans.

FOIRE DES VINS ET FROMAGES / ACCUEIL DES NOUVEAUX POMPIGNAIS / FORUM DES ASSOCIATIONS / VIDE GRENIER // Dimanche 7 septembre de 9h30 à 19h, Esplanade.

VTT "5^{ème} ÉDITION DE LA RANDONNÉE DE LA LAURENCE"

Dimanche 7 Septembre 2014 à St Sulpice & Cameyrac, Stade Lamothe. Départs de 8h45 à 9h15. Ouvert à tous.

CONSEIL MUNICIPAL // Lundi 8 septembre, 18h30, Mairie, salle du conseil.

FÊTE DU SECTEUR PAROISSIAL // Dimanche 14 septembre à la salle des fêtes de Pompignac.

FESTIVAL DES COTEAUX BORDELAIS // 13 septembre, à partir de 17h30, Fargues-saint-Hilaire.

RENTRÉE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE // Lundi 15 septembre. **RENTRÉE DE LA CHORALE** // Vendredi 19 septembre, 20h30.

1^{er} TOURNOI DE TENNIS ADULTES DE POMPIGNAC // Du 27 septembre au 11 octobre 2014 (Plaine des Sports).

Le Mensuel
DE POMPIGNAC

Tirage : 1500 ex.

Publication : Mairie de Pompignac - Directeur de la publication : Denis Lopez - Rédacteur en chef, conception et mise en page : Vincent Ferreira - Equipe de rédaction : Benjamin Boulet, Cécile Daydé, Celine Deligny-Estovert, Philippe Destruel, Vincent Ferreira, Julianne Grandveaud, Nicole Lafiteau-Boyer, Florent Loddio, Denis Lopez. Mairie de Pompignac - 23, avenue de la Mairie, 33 370 POMPIGNAC / Tél. : 05 57 97 13 00 / www.pompignac.fr e-mail : lemensuel@pompignac.fr